

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2022

Septembre							Octobre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	2	3	4	5	6	7	8
4	5	6 EE	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15
11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29
25	26	27	28	29	30	1	30	31					

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 au 16 h 30, vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	(418) 775-6485, poste 2351
Adjointe-administrative :	Maryse Soucy	(418) 775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	(581) 246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	(418) 775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	(418) 775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	(418) 732-6684
Agent en vitalisation :	Claude Trottier	(418) 775-2996, poste 2556



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS
70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone : (418) 775-6485, Télécopie : (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



SEPTEMBRE 2022

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale/greffière-trésorière

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

INFORMATIONS DIVERSES

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le 12 septembre 2022 à 19 h au bureau municipal.

BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 90.00 \$ et pour le compostage au coût de 20.00 \$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX :

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCE POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes :

Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5 \$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;

Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;

Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;

Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

PETITES ANNONCES

**- RAPPEL- RAPPEL - RAPPEL -
GROS REBUS LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 2022**



**Prendre note que le bureau municipal sera fermé
lundi 5 septembre 2022**

VOS ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1

Philippe Carroll, conseiller siège no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

PRÉDICTION DES MARÉES – Septembre 2022

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	05:02	3.4	09	07:22	0.4	17	06:35	2.6	25	07:48	0.7
01	11:01	0.7	09	13:20	3.4	17	12:09	1.3	25	13:53	3.5
01	17:21	3.6	09	19:17	0.4	17	18:57	3.1	25	19:55	0.6
01	23:37	0.8	10	01:39	4.2	18	01:50	1.4	26	02:09	3.7
02	05:46	3.1	10	08:02	0.3	18	07:33	2.4	26	08:17	0.6
02	11:40	0.9	10	14:03	3.7	18	13:02	1.5	26	14:25	3.7
02	18:07	3.5	10	20:04	0.2	18	20:08	3	26	20:31	0.5
03	00:34	0.9	11	02:22	4.2	19	03:23	1.5	27	02:43	3.8
03	06:39	2.9	11	08:40	0.2	19	08:55	2.2	27	08:47	0.5
03	12:26	1.1	11	14:44	3.8	19	14:26	1.6	27	14:59	3.9
03	19:02	3.5	11	20:49	0.2	19	21:32	2.9	27	21:09	0.4
04	01:46	1.1	12	03:04	4.1	20	04:42	1.4	28	03:19	3.7
04	07:43	2.6	12	09:16	0.3	20	10:27	2.3	28	09:19	0.5
04	13:27	1.2	12	15:23	3.9	20	16:06	1.6	28	15:35	4
04	20:11	3.4	12	21:32	0.2	20	22:49	3	28	21:49	0.4
05	03:12	1.1	13	03:46	3.9	21	05:38	1.3	29	03:59	3.6
05	09:03	2.5	13	09:50	0.4	21	11:31	2.5	29	09:53	0.6
05	14:46	1.3	13	16:00	3.9	21	17:16	1.4	29	16:13	4
05	21:33	3.4	13	22:15	0.3	21	23:44	3.2	29	22:33	0.5
06	04:36	1.1	14	04:27	3.6	22	06:18	1.1	30	04:42	3.3
06	10:27	2.6	14	10:22	0.6	22	12:15	2.8	30	10:31	0.7
06	16:15	1.2	14	16:38	3.8	22	18:04	1.2	30	16:54	3.9
06	22:54	3.6	14	22:58	0.5	23	00:26	3.4	30	23:22	0.6
07	05:43	0.9	15	05:08	3.2	23	06:51	1	01	05:29	3.1
07	11:37	2.9	15	10:55	0.9	23	12:49	3	01	11:13	0.9
07	17:28	0.9	15	17:18	3.6	23	18:44	1	01	17:43	3.7
08	00:00	3.8	15	23:44	0.8	24	01:02	3.5	02	00:20	0.8
08	06:36	0.7	16	05:50	2.9	24	07:20	0.9	02	06:25	2.8
08	12:32	3.1	16	11:29	1.1	24	13:21	3.3	02	12:04	1.1
08	18:27	0.7	16	18:02	3.3	24	19:20	0.8	02	18:43	3.5
09	00:53	4.1	17	00:37	1.1	25	01:35	3.7	03	01:35	1

Taï Chi Métis

Les cours de Taï Chi débuteront **le lundi 3 octobre 2022** à **l'école de Métis-sur-Mer** (Metis Beach School).

Voici quelques informations importantes :

Heure : 18 h 30 à 19 h 30

Prix : 35 \$/mois

Matériel : vêtements et souliers confortables

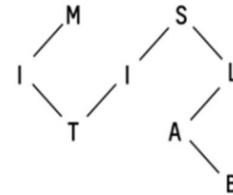
Personnes à joindre :

- Rémi Deschênes : 418 750-5076
- Nancy Beauchemin : 418 936-3808



Mitis Lab - Le Virage

COHORTE AUTOMNE 2022



Vous êtes un entrepreneur?

Votre entreprise est en démarrage?

Vous êtes un organisme?

Nous acceptons
actuellement les
candidatures!

Qu'est-ce que Le Virage?

Il s'agit d'un parcours d'accompagnement introductif à la transformation numérique. Mis sur pied au début de la pandémie, Le Virage vise à aider les entrepreneur.es, PME et organismes de La Mitis à être plus compétitifs grâce à une présence numérique attrayante, réfléchie et efficace et une transformation numérique de leur façon de faire.

Intéressé?

Écrivez-nous!

courriel : info@mitislab.ca

site internet :

www.mitislab.ca/le-virage

Mot du maire

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

On arrive déjà à la fin de l'été et des vacances pour plusieurs d'entre nous et je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne fin de saison.

Je vous fais part que des journées de consultation ont eu lieu cet été dans le cadre du projet de règlement pour la citation du site patrimoniale de la Pointe-Leggatt ainsi que pour le projet de Construction Métis et Héritage Bas-Saint-Laurent, tel qu'indiqué dans notre avis public de mai 2022. Nous nous excusons pour tous les inconvéniens causés par la modification de l'horaire de la consultation d'août qui était hors de notre contrôle. La municipalité n'avait pas été avisé du changement d'heure et nous sommes désolé du malentendu.

Je tiens également à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux activités tenues par notre comité de loisirs et je souligne le bon travail de notre coordonnatrice, madame Josy-Anne Bérubé pour l'organisation de toutes ces belles animations durant la période estivale.

Je vous informe que le conseil municipal a suivi une formation sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, ce qui permet aux conseillers ainsi qu'à moi-même de connaître nos obligations et d'adopter un comportement adéquat envers les citoyens, les employés de la municipalité et les autres conseillers. C'est un guide parfait pour le bon fonctionnement de nos prises de décisions au sein du conseil dans les limites des lois municipales. Nous continuons à faire avancer nos projets afin d'améliorer la qualité de vie à tous nos citoyens et citoyennes.

Pour terminer, vous êtes toujours les bienvenus-es aux séances du conseil, c'est tous ensemble que nous pourrons faire avancer les choses. Bon mois de septembre à tous et une excellente entrée scolaire à tous nos étudiants et étudiantes.

À bientôt!

Marc-André Larrivée

Marc-André Larrivée, maire



Le Mot vert du mois – « Bientôt près de chez vous! » - Septembre 2022

Bonjour à toutes et tous,

Toujours à la recherche d'améliorer son bilan en terme de réduction des déchets, le gouvernement du Québec a adopté 3 règlements cet été qui auront un impact sur notre quotidien :

D'abord, la **modernisation de la consigne**. Cet automne, ce sera le début de la période transitoire menant à une consigne sur tous les contenants de boissons de 100 ML à 2 litres à partir du 1^{er} novembre 2023. Cartons de lait, bouteilles d'eau, de vin, de jus auront alors une consigne de 0,10 \$ à 1,00 \$. Il faudra les rapporter au magasin ou dans un point de dépôt approprié plutôt qu'en disposer dans le bac bleu. Nous vous tiendrons informé du déploiement sur notre territoire de ce système lorsque nous aurons les détails.

Ensuite, la **modernisation de la collecte sélective** visera à rendre l'industrie responsable à 100% de la récupération des matières recyclables et celle-ci se verra forcée d'atteindre des taux de récupération. Présentement et de façon simplifiée, les municipalités ont un contrat pour la collecte du bac bleu et un autre pour le traitement des matières recyclables. La modernisation fera que l'industrie sera responsable du traitement et compensera à 100% les municipalités pour la collecte du bac bleu. Dans les prochains mois, nous verrons comment se déploiera concrètement cette modernisation chez nous.

Finalement, la modification du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises qu'on appelle dans le métier : La **responsabilité élargie des producteurs (RÉP)**. Une RÉP est un éco-frais que le consommateur paye à l'achat de certains produits afin d'en assurer la valorisation par exemple : la peinture, les batteries, les appareils électroniques, etc. Cette modification ajoutera de nouveaux produits dont certains types de batteries plomb-acide (janvier 2023), les plastiques agricoles (juin 2023), des contenants pressurisés de combustibles (juin 2024), etc. Comme pour la consigne, l'important sera d'avoir des points de dépôt adéquat pour ces produits dans notre région.

Pour plus d'informations, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél : 418 629-2053, poste 1138

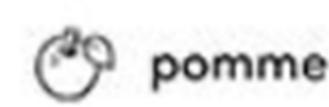
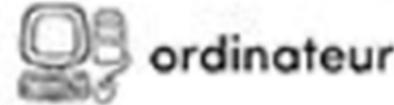
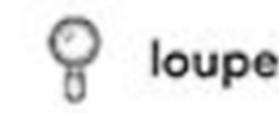
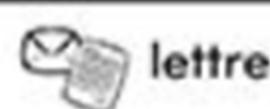
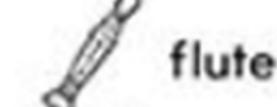
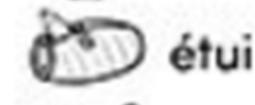
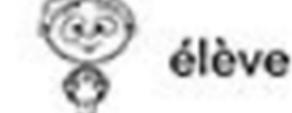
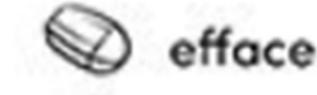
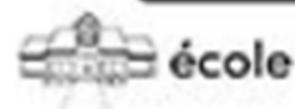
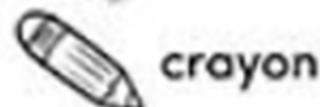
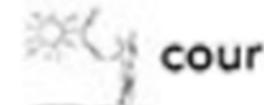
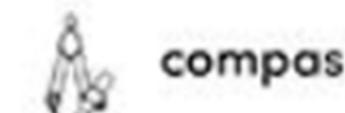
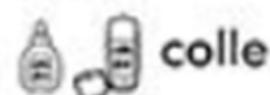
Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/@RITMRMatapediaMitis)

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

La rentrée scolaire

Trouve les mots ci-dessous dans la grille. Forme le mot caché avec les lettres restantes. (11 lettres)



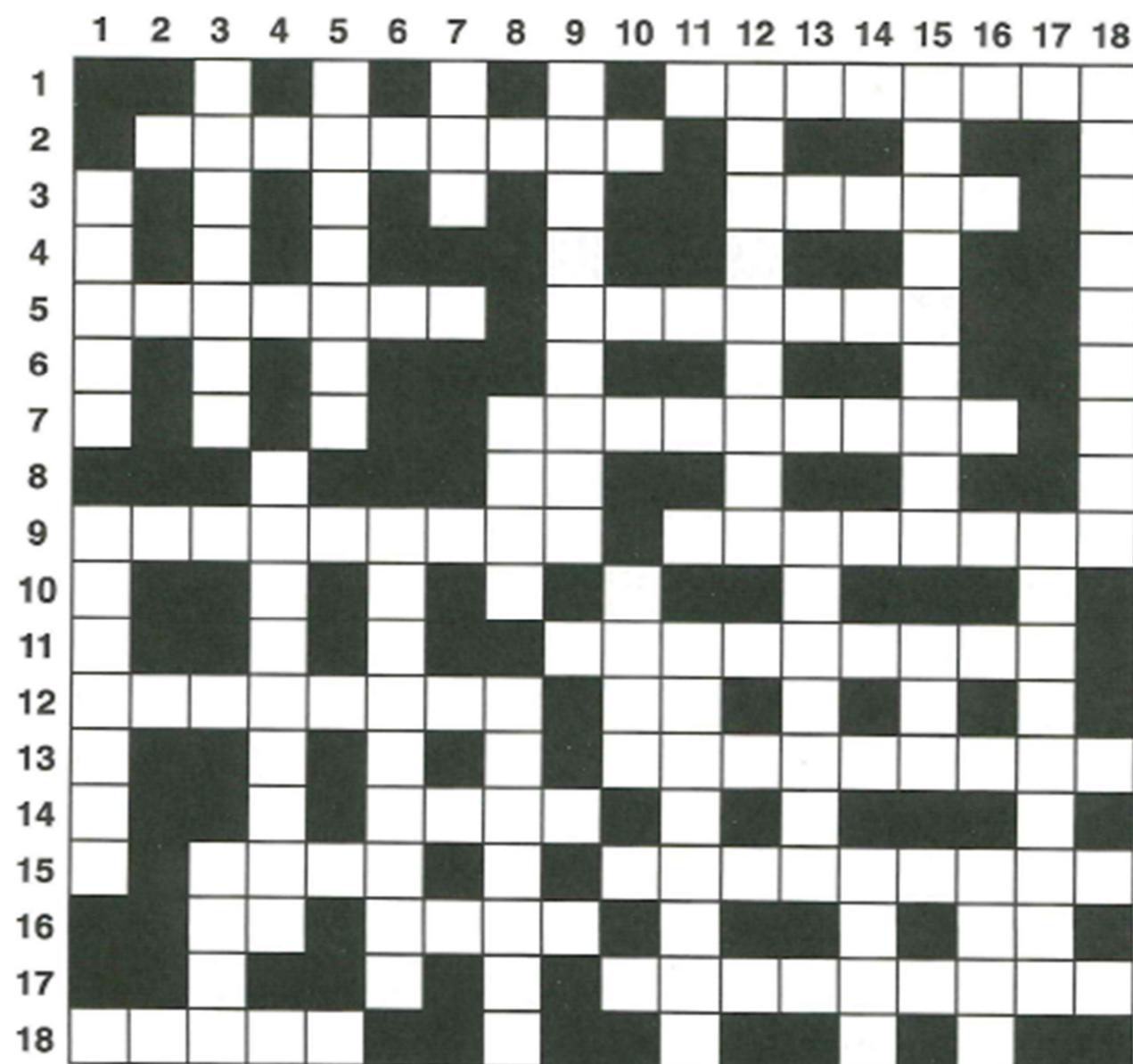
Nom _____

C	L	O	C	H	E	J	E	U	C	C	O
R	A	C	H	A	I	S	E	A	A	O	R
A	S	L	E	C	A	F	F	E	H	L	D
Y	S	A	C	E	U	A	L	L	I	L	I
O	E	R	P	U	O	G	U	B	E	E	N
N	D	U	L	U	L	R	T	A	R	I	A
C	O	U	R	A	Y	A	E	T	G	N	T
L	I	V	R	E	T	F	T	M	E	E	E
E	L	G	E	R	S	E	I	R	M	L	U
C	I	R	E	U	L	U	U	I	O	R	
A	U	T	O	B	U	S	R	S	T	C	P
S	A	P	M	O	C	E	L	E	V	E	E

Mot caché:

Indice: Verbe

2 Ag Oe PE Sa	4 Épié Iowa Irak Iraq LISP Mann Neuf Umar	5 Gaine Kyste Quart	8 Fraction Impulser Mallette Paradoxe Plaidant	Exclusion Kératique Mauricien Moleskine Offusquer Plisseuse Sculpture Statuaire
3 ETS Tee		7 Amnésie Ceindre Économe Morpion Plénier Scories Travaux	9 Argentier Bestiaire Branchage Défenseur Dénuement Diminutif	



Le comité de promotion en collaboration avec la Municipalité de Grand-Métis vous invite à un 5 à 7 le samedi 17 septembre prochain.

Sous le thème de fête champêtre, hot-dog, épluchette de blé d'inde et breuvages vous vous seront offerts sur le terrain de la municipalité au 70, chemin Kempt.

On vous attend en grand nombre!

Au plaisir!



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Nous désirons réserver une ou deux journées auprès de l'entreprise Sani-Manic pour la vidange des fosses septiques vers la fin septembre.

Les personnes intéressées doivent donner leur nom au bureau municipal (418) 775-6485 et nous communiquerons par la suite avec vous pour vous donner la date exacte.

Le tarif est de 215 \$/fosse et 15 \$/100 gallons.



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

MRC de La Matapédia

☎ : 418 629-2053 poste 1138
@ : matresi@mrcmatapedia.qc.ca
🌐 : www.ecoregie.ca

MRC de La Mitis

☎ : 418 775-8445 poste 1138
@ : matresi@mitis.qc.ca
🌐 : www.ecoregie.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

« SELON VOUS, COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS DANS LA MATAPÉDIA ET LA MITIS? » - CONSULTATION PUBLIQUE

Mont-Joli, le 31 août 2022. Les MRC de La Matapédia et de La Mitis invitent les citoyens, organismes et commerçants de ces territoires à participer à une consultation publique ayant pour thème : « Selon vous, comment réduire nos déchets dans La Matapédia et La Mitis? »

Sous forme d'atelier participatif, cette activité ne requiert aucune inscription et se tiendra en personne à deux occasions :

- **Mardi, le 20 septembre 2022 à 19h00**
à la salle Rotary de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers
(1477, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli)
- **Mercredi, le 21 septembre 2022 à 19h00**
aux bureaux administratifs de la MRC de La Matapédia
(420, route 132 Ouest, Amqui)

Cette activité se tient dans le cadre des consultations publiques du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2023-2029 de ces MRC. Ces consultations permettront de prendre en compte l'avis des participants dans la révision du PGMR afin que les objectifs et le plan d'action répondent aux aspirations en réduction des déchets et à la réalité du territoire.

Pour plus d'information concernant le PGMR, les citoyens, organismes et commerçants sont invités à téléphoner dans La Matapédia au 418 629-2053, poste 1138 ou dans La Mitis au 418 775-8445, poste 1138 ou à consulter le www.ecoregie.ca/PGMR.



Comité de promotion

Municipalité de Grand-Métis

Le mardi 6 septembre à 19 h se tiendra une assemblée générale spéciale du Comité de promotion de Grand-Métis. Vous désirez vous joindre à nous pour le développement de notre municipalité, venez nous rencontrer au bureau municipal.

Bienvenue à tous!



Jardins
de Métis



Partenaire depuis 1999

LES PLAISIRS D'AUTOMNE aux Jardins de Métis

Dimanches gratuits

4 septembre

Jazz Street Boyz
présenté par le Festi Jazz
international de Rimouski
13h, arboretum

**Atelier de fabrication
de papier**

Atelier offert par l'Association
forestière bas-laurentienne
10 h à 16 h, près de l'arboretum

2 octobre

**Rendez-vous des
Grandes Gueules**
avec Thierno Diallo
14h, arboretum

**Atelier de fabrication
de papier**

Atelier offert par l'Association
forestière bas-laurentienne
10 h à 16 h, près de l'arboretum

Plusieurs surprises seront aussi dévoilées sur nos réseaux sociaux, suivez-nous:

Jardins de Métis / Reford Gardens

@jardinsdemetis

Les Jardins de Métis participent à la mesure de gratulé dans les musées, du ministère de la Culture et des communications, le premier dimanche du mois. Cette mesure, qui s'adresse aux résidentes et résidents du Québec, vise à favoriser l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.